



**HEURTEY PETROCHEM**

Société Anonyme

Au capital de 16 415 181,50 €

8, cours Louis Lumière

94300 VINCENNES

442 861 191 R.C.S. CRETEIL

## **RAPPORT DE GESTION SUR L'EXERCICE 2016**

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte, conformément à la loi et aux statuts, pour vous présenter un rapport sur la marche des affaires de la Société et du Groupe pendant l'exercice clos le 31 décembre 2016 et soumettre notamment à votre approbation les comptes de cet exercice, ainsi que les résolutions de délégation de compétence au Conseil d'Administration lui permettant de procéder à certaines augmentations de capital.

### **1-ACTIVITE ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE**

#### **1.1. Faits marquants**

##### **Plan de réduction des coûts**

Comme annoncé en début d'année 2016, le Groupe a réalisé au sein de l'ensemble de ses entités opérationnelles un plan de restructuration qui concerne environ 10 % des effectifs du Groupe dont la moitié en France.

Ce plan de restructuration s'est traduit pour les deux entités françaises par deux plans de sauvegarde de l'emploi (PSE) qui ont reçu l'homologation de la DIRECCTE aux mois de juin et juillet.

Le coût total de ces restructurations est comptabilisé sur la période et s'élève à 5 779 K€.

##### **Renégociation de la facilité bancaire du groupe**

Le Groupe a achevé avec son pool bancaire la restructuration de sa dette bancaire moyen terme et court terme au travers de la mise en place d'une facilité globale comprenant désormais :

- La mise en place d'un prêt de 9 M€ destiné à refinancer sur 5 ans l'endettement moyen terme existant au 10 juin de la société mère et de Prosernat ;
- L'ouverture d'un crédit renouvelable d'un montant maximum de 30 M€ destiné à financer partiellement les besoins en fonds de roulement du Groupe.

##### **Offre publique d'achat**

Le 12 octobre 2016, Le Groupe a fait l'objet d'une offre publique d'achat initiée par la société Axens de concert avec la société IFPI filiale à 100% de IFPEN, portant sur la totalité des actions non encore détenues par le concert au prix de 23€ par action, entièrement payé en numéraire, assorti d'un éventuel complément de prix de 1€ payable sous réserve de la mise en œuvre d'un retrait obligatoire de la cote.

Le 16 novembre, Axens a déposé une offre révisée au prix ferme de 25€ portant sur la totalité des actions indépendamment des résultats de l'offre et d'un éventuel retrait obligatoire.

Au terme de la période d'offre intervenue le 16 janvier 2017, Axens, de concert avec IFPEN, détient 88,6% du capital du Groupe.

### Vérifications fiscales

Le Groupe fait actuellement l'objet d'une vérification fiscale en Russie pour les années 2012, 2013, 2014 ; la notification de ce contrôle a été obtenue le 1er mars 2017.

Le Groupe a constitué dans ses comptes une provision de 55 millions de roubles (740 K€) qui couvre le montant du projet de rectification fiscale.

### 1.2. Activité du Groupe

En 2016 dans un contexte de marché du secteur pétrolier toujours difficile et très ralenti au plan des investissements, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 319 M€ en repli de 24% à taux de change constant et a enregistré un montant de prises de commandes de 330 M€. Dans ces conditions, le carnet de commandes du Groupe au 31 décembre 2016 s'élève à 411 M€.

### Succès commerciaux

L'exercice 2016 a été marqué par la signature de plusieurs contrats importants dans les deux branches d'activités du Groupe :

- le secteur Fours qui comprend l'activité de conception et de fabrication de fours de raffinage, de pétrochimie et d'hydrogène,
- et le secteur Gaz qui inclut les unités de traitement de gaz naturel.

Les contrats suivants sont parmi les plus significatifs :

- Conception, fabrication et fourniture de fours d'hydrogène pour une usine d'engrais et de fours de raffinage au Moyen Orient ;
- Conception, fabrication et livraison clés en main d'un four de réformage à vapeur pour une unité d'engrais en Inde pour un montant de 39 M€ ;
- Conception, fabrication et livraison de fours de cokefaction pour une unité de raffinage aux Etats unis pour un montant de 23 M€
- Conception, fabrication et livraison d'une unité modulaire de récupération de soufre au moyen Orient (technologie Smartsulf) pour un montant de 26 M€ ;
- Conception, fabrication et fourniture d'une unité modulaire d'hydrotraitement de diesel pour une unité de raffinage en Amérique du sud pour un total de 95 M€.

### Carnet de commandes fermes en fin d'exercice

Au 31 décembre 2016, le Groupe dispose d'un carnet de commandes fermes de 411 M€ contre 400 M€ au 31 décembre 2015. Il est à noter que le carnet de commandes au 31 décembre 2016 intègre un montant de 107 M€ de contrats au Venezuela pour lesquels le Groupe n'anticipe pas d'écoulement significatif en 2017.

La répartition par zone géographique et activités du carnet de commandes est la suivante :

- |                              |             |
|------------------------------|-------------|
| ➤ 4% : Europe/Russie :       | 55% : Fours |
| ➤ 57% : Amériques :          |             |
| ➤ 18% : Moyen Orient/Afrique |             |
| ➤ 21% : Inde/Asie/Océanie    | 45% : Gaz   |

### Résultats opérationnels courants

Le chiffre d'affaires du Groupe a atteint 319 M€ en 2016, en décroissance organique de -24% à taux de change constant.

Le ROC (Résultat Opérationnel Courant) est en net retrait à -0,3 M€ soit -0,1 % du chiffre d'affaires contre +16,3 M€ en 2015, (+4,7 % du chiffre d'affaires). Après comptabilisation d'une charge de restructuration de -5,9 M€ et d'une provision pour contrôle fiscal de -0,7 M€, le résultat opérationnel s'élève à -6,9 M€ contre +15,7 M€ en 2015.

Le résultat net de l'ensemble consolidé ressort à -7,1 M€ (part du Groupe -7,2 M€) après prise en compte:

- du coût de l'endettement financier net de 0,9 M€
- du résultat des autres produits et charges financières de -1,4 M€
- d'un produit d'impôt de +2 M€.

### Réorganisation des participations

Néant

### Activité de la Société

La société française Heurtey Petrochem SA a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires de 82,1 M€ contre 117,7 M€ en 2015, en repli de 30%, avec une rentabilité opérationnelle en forte baisse à -8,4 M€ contre -2,7 M€ en 2015.

Le résultat opérationnel courant de la société a été fortement impacté par la réduction du chiffre d'affaires de la société qui a occasionné une sous charge importante sur l'exercice ainsi que par des dérives de coûts sur projets en phase d'achèvement.

Au plan commercial, l'année 2016 s'est conclue par un montant de prises de commandes en propre en légère progression par rapport à 2015 de 42 M€ contre 33 M€.

Certaines activités du groupe en Inde font actuellement l'objet d'un contrôle fiscal et d'une procédure de contestation par le Groupe, en cours devant les tribunaux compétents.

En Roumanie, les opérations du Groupe ont fait l'objet d'un contrôle de TVA qui a conduit à requalifier le régime de TVA en Roumanie de la Société et, de ce fait à un transfert de la créance de TVA sur le fisc à sa filiale roumaine.

### Activité des filiales

L'activité des principales filiales est résumée ci-dessous :

#### **Petro-Chem Development Co. Inc**

La filiale américaine PETRO-CHEM DEVELOPMENT Co. Inc. a réalisé un chiffre d'affaires de 104,6 M€ contre 150,7 M€ en 2015 (-30%) compte tenu de l'achèvement du projet de fours d'éthylène pour Exxon sur le site de Baytown. Malgré la baisse de son volume d'activité et compte tenu d'une bonne maîtrise d'ensemble de l'exécution des projets, la filiale américaine a réalisé un excellent résultat opérationnel de +9,8 M€, soit 9,4% du chiffre d'affaires.

### **Prosernat SA**

La société Prosernat est spécialisée dans la fourniture de technologies et la réalisation de projets clé en mains dans le domaine du traitement de gaz naturel, spécialement la désacidification, la désulfuration et la déshydratation.

En 2016, la filiale Prosernat a réalisé un chiffre d'affaires de 68,7 M€ contre 103,3 M€ en 2015. La réduction d'activité par rapport à 2015 (-33%) est due principalement au décalage des commandes de l'année 2016 sur le deuxième semestre. Dans ce contexte de réduction d'activité, Prosernat a enregistré un niveau de sous charge important au premier semestre qui a pesé sur la rentabilité opérationnelle. De surcroît, la rentabilité opérationnelle a été fortement affectée par des surcoûts importants sur plusieurs projets occasionnés par des retards de livraison et des problèmes techniques de réalisation. Dans ces conditions, le résultat opérationnel est fortement négatif à - 8,4 M€ contre +0,9 M€ en 2015.

Au cours de l'exercice, Prosernat a procédé à une réduction d'effectifs sous forme d'un plan de restructuration et d'un plan de sauvegarde de l'emploi qui ont conduit au départ de 32 personnes pour un coût total de 3,5 M€ comptabilisé sur l'exercice.

### **Heurtey Petrochem India Private Ltd**

Dans un contexte de marché assez dynamique compte tenu des investissements du secteur pétrolier et du secteur des engrais, la filiale indienne HEURTEY PETROCHEM INDIA Pvt Ltd a réalisé un chiffre d'affaires en forte croissance de 39,2 M€ (+40%) contre 28 M€ en 2015. La rentabilité opérationnelle de + 1,3 M€ soit 3,3% du chiffre d'affaires s'est également fortement améliorée par rapport à 2015 (- 53 K€) compte tenu des bons résultats réalisés sur les projets.

En 2016, il convient de noter que la filiale indienne a signé un contrat important de 39 M€ pour la réalisation de fours d'hydrogène pour un complexe de production d'engrais.

### **Petro-Chem Korea Company Ltd**

La filiale coréenne Petro-Chem Korea Company Ltd a réalisé un chiffre d'affaires de 31,1M€ en nette progression (+ 55 %) par rapport au chiffre d'affaires réalisé en 2015 (20,0 M€), compte tenu de l'augmentation des prises de commandes de la période. Elle a maintenu un excellent niveau de rentabilité opérationnelle à +2,4 M€ soit 7,7 % du chiffre d'affaires.

### **Heurtey Petrochem Rus Ltd**

En 2016 dans un contexte de marché toujours affecté par les sanctions économiques, la filiale russe HEURTEY PETROCHEM Rus Ltd a réalisé un chiffre d'affaires de 20,7 M€ contre 14,6 M€ en 2015 soit une croissance de 41% principalement due au décalage sur 2016 de projets dont la date d'achèvement était initialement prévue en 2015. La filiale russe a dégagé un résultat opérationnel en net repli à -0,1M€ contre à + 1,9 M€ compte tenu de difficultés dans la réalisation de certains projets.

### **Heurtey Petrochem Manufacturing**

La filiale Heurtey Petrochem Manufacturing, spécialisée dans la fabrication des structures et le soudage de faisceaux, a réalisé un chiffre d'affaires de 12,0 M€ en réduction de 16% par rapport à 2015 ( 14,2 M€) compte tenu de la forte réduction de son activité de fabrication d'unités modulaires pour l'activité Gaz.

Dans ces conditions, le résultat opérationnel est de +0,25M€ contre +0,5 M€ en 2015.

#### Heurtey Petrochem Technology (Beijing) Co.Ltd

La filiale a réalisé un chiffre d'affaires de 1,8 M€ en 2016 identique à celui de 2015 compte tenu des difficultés commerciales sur le marché domestique très compétitif et un résultat opérationnel proche de l'équilibre à -75K€ contre - 0,45 M€ en 2015.

#### Heurtey-Petrochem South Africa Pty Ltd

Cette filiale a été mise en sommeil en fin d'année 2015 et n'a pas eu d'activité en 2016.

#### Heurtey Petrochem Romania

La filiale roumaine HEURTEY PETROCHEM ROMANIA Srl, en charge des études de détail, a réalisé un volume de 38 500 heures d'ingénierie comparable à 2015.

### 2. EVENEMENTS POST-CLOTURE

Néant.

### 3. COMPTES ET RESULTATS DE L'EXERCICE 2016

#### a) COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE

##### ❖ COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

#### ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR

Répartition du Chiffres d'affaires par secteur	Exercice 2016		Exercice 2015	
	M €	%	M €	%
<b>FOURS</b>	246,7	77%	309,2	74%
<b>GAZ</b>	72,4	23%	111,1	26%
<b>Total</b>	<b>319,1</b>	<b>100%</b>	<b>420,3</b>	<b>100%</b>

Le chiffre d'affaires est en forte réduction sur les deux secteurs d'activité du groupe :

- Fours :-20%
- Gaz -35%.

#### ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE (liée à l'implantation du client)

En milliers d'Euros	Exercice 2016	Exercice 2015
France/Europe/Russie	44 669	60 484
Moyen Orient/Afrique	67 992	63 100
inde/Asie/Océanie	100923	81 051
Amériques	105519	215 636
<b>Total chiffres d'affaires</b>	<b>319 103</b>	<b>420 271</b>

Le coût des ventes s'élève en 2016 à 284,2 M€ contre 360,5 M€ en décroissance de 21,2%, en ligne avec la décroissance du chiffre d'affaires de 24%. Le coût des ventes représente 89,0% du chiffre d'affaires et est en augmentation de 2,2% par rapport à l'exercice précédent.

La marge brute du groupe s'élève en 2016 à +34,9 M€ soit 10,9% du chiffre d'affaires contre +59,8 M€ soit 14,2% en 2015 en forte réduction compte tenu des surcoûts enregistrés sur plusieurs projets notamment dans la branche Gaz et d'une sous charge dans certaines entités. L'effet de change sur la marge brute est négatif de - 0,3 M€ en 2016.

Le résultat opérationnel courant s'élève à -0,3 M€ contre 16,3 M€ en 2015.

En 2016, les autres produits et charges opérationnels s'élèvent à -6,6 M€ et correspondent aux coûts de restructuration pour -5,9 M€ et pour 0,75M€ à une provision pour un redressement fiscal dans la filiale russe.

Le coût de l'endettement financier net de - 0,9 M€ quasiment stable par rapport à 2015 (- 0,7 M€) et est principalement constitué des charges d'intérêt d'emprunt. Les autres produits et charges financiers s'élèvent à -1,4 M€ contre +0,9M€ en 2015 et proviennent de pertes de change latentes.

Il a été constaté un produit d'impôt de +2,0 M€ compte tenu de l'activation des déficits fiscaux (25,8M€) du périmètre d'intégration fiscale des deux sociétés françaises HPC et Prosernat.

Le taux effectif de produit d'impôts est de 24% hors CVAE compte tenu notamment de la non imputation de crédits d'impôt étranger pour 0,5 M€.

Le résultat net consolidé s'établit à - 7,1 M€ contre +8,3 M€ en 2015. Le résultat net part du Groupe, après résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires), ressort à -7,2 M€ contre +8,3 M€ en 2015.

## - ETATS DE SITUATION FINANCIERE

### ACTIF

#### **Actifs non courants**

Les actifs non courants comprennent :

- L'écart d'acquisition relatif aux Unités Génératrices de Trésorerie –UGT- Fours USA et Corée pour 29,7 M€, à l'UGT Gaz pour 34,8 M€ et aux autres UGT pour 2,6 M€ ;
- Les immobilisations incorporelles pour 9,9 M€ contre 11,0 M€ au 31 décembre 2015;
- Les immobilisations corporelles pour 10,8 M€ contre 11,0 M€ au 31 décembre 2015 compte tenu des investissements liés à l'aménagement de l'usine indienne (0,6 M€) et aux aménagements des locaux de Prosernat et de la filiale roumaine HPR pour 0,8 M€ ;
- Les actifs financiers pour 1,6 M€
- Les actifs d'impôts différés pour 11,1 M€ contre 4,1 M€ au 31 décembre 2015 compte tenu de l'activation des reports fiscaux déficitaires pour +8 M€.

#### **Actifs courants**

Les actifs courants comprennent :

- Les stocks au 31 décembre 2016 pour 1,9 M€ concernant principalement la société Heurtey 5A et la filiale de production Heurtey Petrochem Manufacturing;

- Les montants portés à l'actif sur Contrats de construction long terme pour 105,1 M€ contre 77,9 M€ en 2015 en augmentation de 36% compte tenu de l'accroissement de la part non facturée des contrats en cours de l'exercice 2016 par rapport à 2015 ;
- Les comptes « Clients et comptes rattachés » pour un montant de 108,3 M€ contre 148,7 M€ au 31 décembre 2015 soit une diminution de 25,1% par rapport à 2015 liée à la décroissance du volume d'activité; Il faut noter que la somme des de ces postes en 2016 reste à un niveau élevé à 213 M€ contre 227 M€ en 2015 ;
- Les autres actifs courants pour 37,3 M€ constitués principalement de créances fiscales pour 23,5 M€ et d'avances et acomptes versés pour 9,5 M€ aux fournisseurs ;
- La trésorerie et équivalents de trésorerie pour 39,8 M€ contre 54,9 M€ au 31 décembre 2015.

## PASSIF

### Capitaux propres

Les capitaux propres s'élèvent à 89,5 M€ et sont constitués de :

- Capital social	16,4 M€
- Primes d'émission	35,5 M€
- Réserves consolidées	38,5 M€
- Résultat de l'exercice (part du Groupe)	-7,1 M€
- Réserves de conversion	6,0 M€
Total capitaux propres (part du Groupe)	89,2 M€
Participations ne donnant pas le contrôle	0,3 M€
<b>TOTAL</b>	<b>89,5 M€</b>

### Passifs non courants

Les passifs non courants comprennent :

- Les dettes financières non courantes pour un montant de 4,7 M€ contre 7,1 M€ en 2015 ; l'évolution de ce poste provient :
  - o à la hausse : pour un montant de 7,2 M€ lié principalement à la mise en place de la part à plus d'1 an de l'émission d'emprunt de 9 M€ lié au refinancement de la dette moyen terme ;
  - o à la baisse : du reclassement à moins d'un an des emprunts bancaires pour 6,3 M€ et du remboursement intervenu sur la période de 1M€ ;
- les provisions pour litiges de 0,5 M€ et pour engagements de retraite et avantages assimilés pour un montant de 1,9 M€
- les passifs d'impôts différés pour 5,9 M€.
- les autres passifs non courants pour 1,9 M€ (dettes d'earn out sur acquisition de la société ITS portant la technologie Smartsulf).

### Passifs courants

Les passifs courants comprennent :

- Les dettes financières à moins d'un an pour un montant de 35,3 M€ contre 28,5 M€ en 2015 ; l'évolution de ce poste provient :
  - o A la hausse : des concours bancaires en augmentation de 5,5 M€, à la mise en place de la part à plus d'1 an soit 1,4M€ de l'émission d'emprunt de 9 M€ lié au refinancement de la dette moyen terme;
  - o Du reclassement à moins d'un an des emprunts bancaires pour 6,3 M€ ;
  - o A la baisse : du remboursement du crédit syndiqué pour 8,9M€;

- Les provisions pour risques et charges pour un montant de 8,4 M€ dont 3,4 M€ de provisions pour garantie;
- Les montants portés au passif sur contrats de construction long terme pour 38,4 M€ ;
- Les fournisseurs et comptes rattachés pour un montant de 190,3 M€ contre 175,2 M€ au 31 décembre 2015 ;
- Les impôts courants passifs pour 3,1 M€ ;
- Les instruments financiers dérivés pour 0,4 M€ ;
- Les autres passifs courants pour 21,2 M€ contre 24,5 M€ en 2015 constitués principalement des passifs fiscaux et sociaux pour 10,3 M€, contre 13,9 M€ au 31 décembre 2015.

## b) COMPTES SOCIAUX DE HEURTEY PETROCHEM SA

### ❖ COMPTE DE RESULTAT

Le chiffre d'affaires 2016 de 82,1 M€ est en décroissance de 30% par rapport à 2015 compte tenu du volume réduit de signatures de l'exercice et de la contraction du marché.

La société a facturé à ses filiales détenues à 100% un montant de management fees de 2,8 M€.

Le total des produits d'exploitation est de 86,0 M€ et comprend notamment 0,4 M€ de production immobilisée correspondant aux frais de développement activés et 3,5 M€ de reprise de provision lié à l'abandon de créance constatée sur la filiale en Serbie.

Le total des achats et charges externes est de 79,2 M€ contre 103,7 M€ et comprend des achats de matériels pour 36,0 M€.

Les charges de personnel de 12,2 M€ sont en réduction de 1,3 M€ par rapport à 2015 compte tenu du plan de réduction des coûts.

Le résultat d'exploitation qui ressort à -8,5 M€ contre -2,7 M€ en 2015 est en fort repli compte tenu de la réduction du volume d'activité, de la sous charge et des surcoûts sur certains projets.

Le résultat financier de + 2,9 M€ est en retrait par rapport à 2015 (+3,8 M€). Il est constitué d'un montant de dividendes reçus des filiales de +4,4 M€, d'une différence négative nette de change de -0,7 M€ sur les opérations en devises réalisées sur l'exercice, d'une charge d'intérêts bancaires sur les emprunts de -0,7 M€ et d'une dotation financière nette de 0,2 M€ correspondant à la dépréciation du compte-courant de la filiale au Brésil et des provisions pour pertes de change.

Le résultat exceptionnel de -1,9 M€ est principalement constitué :

- de charges de restructuration pour 1,8 M€ ;
- de la dotation nette aux provisions réglementées des amortissements dérogatoires de 0,1 M€ ;

Le résultat net est de -6,9 M€, après impôts. Il est à noter que la société enregistre un crédit d'impôt recherche de +0,6 M€ et une charge d'impôt de 0,1 M€.

### ❖ BILAN

#### ♦ ACTIF

L'actif immobilisé corporel et incorporel net s'élève à 3,8 M€.

L'actif immobilisé financier s'élève à 73,4 M€ en légère baisse de 0,4 M€ suite notamment à la dépréciation de 0,3 M€ d'un prêt à la filiale au Brésil.

Le poste « Clients et comptes rattachés » s'élève à 60,5 M€ contre 65,2 M€ en 2015 dont 38,1 M€ de factures à établir sur affaires en cours nettes des avances reçues.

Le poste « Autres créances » qui ressort à 11,6 M€ (contre 14,3 M€ en 2015) comprend principalement:

- des créances nettes envers les filiales du Groupe à hauteur de 1,9 M€.
- des créances de TVA pour 7,3 M€ et d'impôt sur les sociétés pour 2,8 M€
- des créances sur divers débiteurs de 0,5 M€

Le poste « Avances et acomptes versés » s'élève à 16,9 M€.

Les disponibilités et valeurs mobilières de placement représentent 7,5 M€ au 31 décembre 2016 contre 17,1 M€ au 31 décembre 2015.

#### ♦ PASSIF

Les capitaux propres s'élèvent à 57,2M€ au 31 décembre 2016 contre 64,0 M€ au 31 décembre 2015 et comprennent:

- le capital social qui s'élève à 16,4 M€ ;
- les primes d'émission pour 35,5 M€ ;
- la réserve légale et les réserves réglementées 1,2 M€
- le report à nouveau de 4,7 M€,
- le résultat de l'exercice pour -6,9 M€
- les provisions réglementées de 6,3 M€ correspondant principalement aux amortissements dérogatoires cumulés au 31 décembre 2016.

Les provisions pour risques et charges de 3,2 M€ comprennent des provisions pour perte à terminaison de 0,5 M€, des provisions pour garantie à hauteur de 1,4 M€, des provisions pour pertes de change à hauteur de 0,2 M€, et des provisions pour retraite à hauteur de 1,0 M€.

Les dettes financières s'élèvent à 53,3 M€ au 31 décembre 2016 contre 39,7 M€ au 31 décembre 2015 et se composent :

- du solde de l'emprunt bancaire de 8,1 M€ de l'emprunt moyen terme du crédit syndiqué ;
- de 0,5 M€ de CIR refinancés par BPI
- de comptes courants créditeurs pour 17,6 M€;
- de concours bancaires et d'intérêts courus pour 22 M€ ;
- de l'emprunt contracté auprès de la BPI pour 5 M€.

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés se montent à 56,4 M€ dont 36,1 M€ de charges à payer et 17,3 M€ de dettes fournisseurs.

Les dettes fiscales et sociales sont de 2,8 M€ contre 4,7 M€ au 31 décembre 2015.

Les produits constatés d'avance se montent à 0,5 M€ contre 6,8 M€ au 31 décembre 2015. Ils concernent la part des facturations d'avance retraitées en fonction de l'avancement des contrats.

#### Délais de règlement des clients

K€	Total comptes clients	Non échus	Echus	0 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 à 120 jours	121 à 180 jours	181 à 360 jours	+ de 360 jours
31/12/2015	28 410	5 568	22 842	424	1 242	728	942	430	6 834	12 240
31/12/2016	23 154	6 573	16 582	2 635	669	314	1 449	621	1 234	9 659

Le montant des créances échues depuis 180 jours et au-delà est provisionné à hauteur de 0,8 M€.

#### Délais de règlement des fournisseurs

K€	Total dettes fournisseurs	Non échues	Echues	0 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 à 120 jours	121 à 180 jours	181 à 360 jours	+ de 360 jours
31/12/2015	31 162	12 915	18 247	4 321	4 197	2 578	4 441	95	1 770	845
31/12/2016	19 982	12 853	7 130	984	1 925	200	188	937	208	2 687

La différence entre le total des dettes présenté ci-dessus et les comptes annuels s'explique par les factures non parvenues.

#### 4. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les dépenses de recherche et développement se sont élevées à 1,4 M€ pour l'exercice 2016, contre 1,3 M€ pour l'exercice 2015, dont 0,4 M€ pour Heurtey Petrochem SA et 1,0 M€ pour Prosernat.

Les actions de R&D ont notamment porté sur :

- La conception d'une nouvelle unité de production d'hydrogène en partenariat avec IFP Energies Nouvelles,
- Le développement d'un échangeur gaz/gaz permettant une intégration de ce produit dans notre gamme de production,
- Le développement de méthodes et de standards Groupe de conception et de calcul des fours,
- Des procédés de traitement des gaz acides,
- Des actions de développement pour le MEG Reclaiming et la récupération de soufre,
- Des développements complémentaires sur notre système de gestion de données techniques,

Les frais non capitalisés s'élèvent à 0,5 M€.

#### 5. PERSPECTIVES D'AVENIR

Le secteur pétrolier reste un marché qui est encore globalement en phase de ralentissement sauf dans quelques zones géographiques (Asie) en 2017 et, dans ces conditions, le Groupe anticipe une sortie de crise du secteur très progressive. Le Groupe aborde l'année 2017 avec un carnet de commandes de 411 M€\*, en décroissance dans un marché toujours contracté.

*\* dont un montant de 107 M€ de contrats au Venezuela pour lesquels le groupe n'anticipe pas d'écoulement significatif en 2016.*

#### **6. INFORMATION EN MATIERE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE**

##### **a) En matière sociale**

##### **• Information sur le Groupe**

Le Groupe emploie 868 personnes au 31 décembre 2016, soit 11 % de moins qu'au 31 décembre 2015.

La diminution des effectifs du Groupe résulte essentiellement du plan de réduction des coûts mis en œuvre en 2016.

La répartition entre les femmes (24 % de l'effectif) et les hommes (76 %) s'est légèrement dégradée (respectivement 26 % et 74 % en 2015).

L'effectif du Groupe au 31 décembre 2016 se répartit comme suit par zones géographiques :

PAYS	Effectif
1 États-Unis	78
2 France	248
3 Inde	131
4 Roumanie	302
5 Autres	109
Total général	868

- Information sur la Société en France

L'effectif de la Société au 31 décembre 2016 est de 110 salariés, contre 128 au 31 décembre 2015.

Au cours de l'exercice 2016 :

- 7 recrutements ont été effectués, dont 1 en contrat à durée déterminée,
- 2 mutations intra-groupe ont été mises en place,
- 23 départs ont été enregistrés.

La Société n'a pas employé de personne intérimaire au cours de l'exercice.

Le temps de travail est de 35 heures. Les collaborateurs travaillent 37 heures par semaine et bénéficient en contrepartie de 12 jours de RTT par an.

Au cours de l'exercice 2016, 1 043 jours calendaires d'absence ont été enregistrés dont :

- 751 pour cause de maladie
- 206 pour cause de maternité
- 77 pour cause de paternité
- 9 pour cause d'accident de trajet.

Les salaires versés au cours de l'exercice se montent à 8,4 M€, auxquels s'ajoutent 3,8 M€ de charges sociales.

Un accord de participation, un accord d'intéressement ainsi qu'un plan d'épargne d'entreprise et un plan d'épargne collectif pour la retraite sont en vigueur dans l'entreprise. Aucune somme ne sera comptabilisée sur l'exercice 2016 au titre de l'Intéressement ou de la participation.

En matière d'égalité professionnelle et salariale, la Société suit désormais les indicateurs par âge et par sexe annuellement dans le cadre d'un rapport au Conseil d'Administration puis au Comité d'Entreprise. A partir de ce suivi annuel, des actions correctives sont mises en place si nécessaire.

Au cours de l'exercice 2016, 111 salariés ont bénéficié de 1683 heures de formation. L'investissement correspondant se chiffre à 147 K€, incluant coûts externes pédagogiques et salaires des stagiaires, charges sociales incluses, soit 1,66 % de la masse salariale.

Dans le cadre de la réforme de la formation, l'entreprise a versé l'équivalent de 1 % de sa masse salariale au titre du FPSPP/CPF/professionnalisation/plan de formation. Au total, l'effort de formation est de 2,77 % de la masse salariale, soit 244 K€.

La Société emploie 1 salarié reconnu comme travailleur handicapé. Elle réalise une partie de ses achats de fournitures auprès d'ateliers protégés employant des handicapés et complète son obligation au titre de 2016 par un versement de 16 207€ à l'AGEFIPH.

Le budget d'œuvres sociales du Comité d'entreprise représente 0,7 % de la masse salariale pour un montant de 62 K€ au cours de l'exercice 2016.

La Société peut avoir recours à la sous-traitance pour des activités nécessitant une compétence particulière ou en cas de surcroît temporaire d'activité. Les travaux de montage sur les chantiers sont en général sous-traités auprès d'entreprises locales.

#### b) En matière environnementale

Dans le cadre de son activité de conception, de fabrication et d'installation d'unités industrielles, le Groupe se conforme aux exigences de ses clients ainsi qu'aux normes environnementales imposées par la réglementation locale, et cherche à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement. Via l'amélioration permanente du rendement de ses équipements, qui a pour conséquence de minimiser leurs rejets atmosphériques, le Groupe contribue activement à réduire l'impact environnemental de ses clients, les compagnies pétrolières et gazières. En effet, le Groupe s'efforce de proposer à ses clients des installations disposant des meilleures technologies disponibles et dotées des meilleures performances possibles, tant en matière d'émission de polluants (NOX, CO2 ...) que d'efficacité énergétique.

Le Groupe dispose de deux unités de fabrication, l'une en Roumanie dans la filiale Heurtey Petrochem Manufacturing et l'autre en Inde dans la filiale Heurtey Petrochem India Private Ltd. Les deux sites ne sont pas des installations industrielles à haut risque pour l'environnement.

Les deux usines du Groupe sont certifiées ISO 14001.

Aucune amende n'a été encourue au titre des normes environnementales par aucune des deux usines du Groupe en 2015.

Toutes les autres implantations du Groupe correspondent à des activités de bureau.

En matière de déchets, l'impact environnemental du Groupe est principalement lié à la consommation d'acier dans les usines et à celle du papier et carton dans les bureaux.

- Acier

Les consommations d'acier des usines ont été les suivantes pour 2016 :

Consommation d'acier en tonnes	2015	2016
Usine HPM Roumanie	4 868	2 555
Usine HPI Inde	2 202	2 671
<b>Total</b>	<b>7 070</b>	<b>5 226</b>

Les usines procèdent au recyclage des principaux matériaux utilisés, le bois et les métaux, notamment l'acier, principal métal utilisé.

Recyclage des déchets d'acier en tonnes	2015	2016
Usine HPM Roumanie	227	309
Usine HPI Inde	100	115
<b>Total</b>	<b>327</b>	<b>424</b>

La récupération des autres déchets est réalisée par des entreprises spécialisées et les containers vides de peinture sont récupérés par les fournisseurs.

- **Papier et carton**

Dans les bureaux, le Groupe est soucieux de limiter sa consommation de papier. Pour tout usage interne, Heurtey Petrochem favorise l'échange de données par voie électronique (notes internes, saisies des heures, notes de frais...). Par ailleurs, le Groupe programme les imprimantes par défaut en recto/verso.

Au siège du Groupe à Vincennes le papier est recyclé par une entreprise externe qui assume également une vocation sociale en créant des emplois pour des personnes en difficulté d'insertion (chômeurs longue durée, personnes handicapées, jeunes sans qualification). Les cartouches d'imprimante, les ampoules et les autres déchets issus de l'entretien des bureaux ou équipements sont récupérés par les entreprises spécialisées.

La consommation de papier peut varier significativement d'une année à l'autre en fonction des exigences clients concernant le format (papier ou électronique) de remise de la documentation contractuelle. Heurtey Petrochem encourage ses clients à privilégier les supports numériques.

Consommation papier en tonnes	2015	2016
Usines	5,2	1,0
Bureaux en France	10,8	4,3
<b>Total</b>	<b>16,0</b>	<b>5,3</b>

- **Consommation d'énergie**

L'essentiel de la consommation d'électricité, principale source d'énergie du Groupe, provient des deux usines.

Cela a représenté en 2016 2,9 millions de kWh.

c) En matière sociétale

Le Groupe dispose d'une Charte Éthique déclinée dans toutes ses entités et régulièrement mise à jour, définissant les droits fondamentaux et les règles de conduite des affaires qu'il entend respecter dans l'exercice de ses activités. Une formation de sensibilisation aux différentes thématiques de l'éthique en milieu professionnel est mise en place pour l'ensemble des entités depuis 2015.

## 7. ACTIONNARIAT

Conformément aux dispositions de l'article L233-13 du Code de Commerce, nous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant au 31 décembre 2016 plus de 5 %, 10 %, 15 %, 20 %, 25 %, 33 1/3 %, 50 %, 66 2/3 %, 90 % ou 95 % du capital social ou des droits de vote de la Société Heurtey Petrochem SA :

- IFP Investissements possédait plus de 33 1/3 % du capital et des droits de vote.
- ALTO Invest et SALVEPAR possédaient chacun plus de 5 % du capital et des droits de vote.
- EXIMIUM possédait plus de 5 % du capital.

Au cours de l'exercice 2016, les franchissements de seuils légaux et statutaires suivants ont été notifiés à la Société :

Déclarant	Date de notification	Seuil franchi (en %)		Détection après franchissement (en %)	
		Capital	Droits de vote	Capital	Droits de vote
BNP Paribas DEV	17/06/2016	-	5 % (à la hausse)	4,33 %	5,86 %
ALTO Invest	29/09/2016	-	5 % (à la baisse)	5,25 %	4,97 %

M. Jacques Moulin, Directeur Général Délégué a procédé à la cession de 3 105 actions au cours de l'exercice 2016 pour un montant total de 58 K€, soit un prix moyen de cession de 18,80 € l'action.

Le 12 octobre 2016, la société AXENS, filiale à 100 % de la société IFP Investissements, a lancé une offre publique d'achat sur la Société pour le prix de 23 € par action assorti d'un éventuel complément de prix de 1 € par action apportée, sous réserve de la mise en œuvre d'un retrait obligatoire. L'Initiateur, qui ne détenait seul aucune action de la société, agissait de concert avec la société IFP Investissements qui détenait 36,01 % du capital de la société.

Le 16 novembre 2016, Axens a porté le prix de son offre à 25 € par action, sans complément de prix en cas de mise en œuvre d'un retrait obligatoire.

Le 21 novembre 2016, le Conseil d'Administration de la Société a rendu un avis motivé sur ce projet d'offre après avoir pris connaissance des éléments suivants :

- les communiqués de presse de l'Initiateur, publiés les 12 octobre 2016 et 16 novembre 2016 dans le cadre de son dépôt d'offre ;
- le projet de note d'information de l'Initiateur déposé auprès de l'AMF le 16 novembre 2016 sous le numéro n° 216C2577 ;
- le rapport de la société Valphi, expert indépendant ;
- l'avis du Comité d'Entreprise, rendu le 9 novembre 2016, et le rapport de l'expert-comptable désigné par ce dernier.

Le Conseil d'Administration de la Société a considéré que :

- le projet d'Offre était conforme à l'intérêt de la société, de ses actionnaires et de ses salariés ;
- les conditions financières de l'Offre étaient équitables pour les actionnaires ; et que
- les conditions financières de l'Offre constituaient une opportunité de liquidité attractive, immédiate et intégrale.

En conséquence, le Conseil d'Administration a recommandé aux actionnaires d'Heurtey Petrochem d'apporter leurs actions à l'Offre.

A l'issue de l'Offre, qui s'est déroulée du 1<sup>er</sup> décembre 2016 au 5 janvier 2017, un total de 2 374 874 actions avaient été apportées.

A l'issue de l'Offre réouverte, qui s'est déroulée du 16 au 27 janvier 2017, Axens détenait de concert avec IFP Investissements un total de 4 354 286 actions et 4 428 786 droits de vote représentant respectivement 88,6 % du capital et 88,3 % des droits de vote.

### Evolution du capital

Le capital de Heurtey Petrochem s'élève au 31 décembre 2016 à 16 415 181,50 €.

Les 18 223 actions attribuées gratuitement à des salariés et mandataires sociaux du Groupe le 31 mai 2015 sont en cours de période de conservation jusqu'au 31 mai 2017.

Ces actions, qui n'ont pu de ce fait être apportées à l'offre d'Axens, font l'objet d'un contrat de liquidité entre Axens et chaque bénéficiaire.

Suite à une décision du Conseil d'Administration du 8 décembre 2016 prise dans le cadre de l'OPA, les mandataires sociaux attributaires d'actions gratuites doivent mettre au nominatif et conserver jusqu'à la fin de leur mandat social dix des actions qui leur ont été attribuées.

	Capital Social	Nombre d'actions	Valeur nominale	Variation du capital	Capital après opération
31.12.2015	Situation	4 914 725	3,34		16 415 181,50
31.12.2016	Sans modification	4 914 725	3,34		16 415 181,50

Le personnel ne détient aucune action de la Société dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise ou d'un FCPE. L'état de la participation des salariés au sens de l'article L225-102 du Code de Commerce est donc de zéro au 31 décembre 2016.

### Délégations de compétence et autorisations au Conseil d'Administration

Le tableau ci-dessous indique les résolutions adoptées en Assemblée générale autorisant le Conseil d'administration à augmenter le capital social (et autres autorisations) et l'utilisation de ces délégations au cours de l'exercice 2016.

OBJET	VALIDITE	PLAFOND	UTILISATION au cours de 2016
autorisation d'acheter des actions de la société pour objectifs d'animation du cours, de croissance externe et de couverture de l'actionnariat salarié	6ème résolution AGO du 3/06/2016 Durée : 18 mois échéance : 2/12/2017	5% du capital social prix maxi d'achat : 40 € Montant maxi : 9 829 440 €	voir le bilan du contrat de liquidité ci-dessous
augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes	7ème résolution AGE du 03/06/2016 durée : 26 mois échéance : 2/08/2018	1,5 M€	NEANT
Emission d'actions ordinaires donnant le cas échéant droit à l'attribution d'autres actions ordinaires ou de titres de créances et/ou valeurs mobilières donnant accès à des actions <u>ordinaires à émettre avec maintien du DPS</u>	8ème résolution AGE du 03/06/2016 durée : 26 mois échéance : 2/08/2018	Actions ordinaires : 8 M€ Titres de créances : 50 M€	NEANT
Emission d'actions ordinaires donnant le cas échéant droit à l'attribution d'autres actions ordinaires ou de titres de créance et/ou valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires à émettre avec <u>suppression du DPS au profit de catégories de personnes.</u>	9ème résolution AGE du 3/06/2016 durée : 18 mois échéance : 2/12/2017	Augmentation de capital : 1,5 M€ valeurs mobilières représentatives de créances : 50 M€	NEANT

#### Programme de rachat d'actions - Contrat de liquidité

L'assemblée du 3 juin 2016 a autorisé un programme de rachat d'actions en vue de poursuivre l'un des objectifs suivants :

- assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action HEURTEY PETROCHEM par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par la réglementation,
- conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe,
- assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou de plans d'actions attribuées gratuitement (ou plans assimilés) au bénéfice des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe ainsi que toutes allocations d'actions au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe (ou plan assimilé), au titre de la participation aux résultats de l'entreprise et/ou toutes autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe.

Le Conseil d'administration a mis en œuvre le programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale pour le seul objectif d'animation du marché de l'action pour un nombre total d'actions rachetées limité à 5 % du capital social.

L'ensemble des rachats d'actions effectués par la société au cours de l'exercice l'ont donc été uniquement en vue de poursuivre cet objectif. Aucune réallocation ni utilisation n'a été effectuée.

Dans le cadre du contrat de liquidité conforme à la charte de l'AMAFI mis en place par la Société auprès de Natixis Securities pour favoriser la liquidité de ses titres, nous vous indiquons ci-dessous les nombres et prix des transactions de l'exercice :

- moyens affectés au contrat : 300 000 €

- Bilan mensuel des opérations :

2016	ACHATS		VENTES	
	Quantité	Cours €	Quantité	Cours €
Janvier	4 556	20,14656 €	1 681	18,20065 €
Février	4 765	14,77489 €	5 796	14,43254 €
Mars	6 180	13,61066 €	6 477	13,76748 €
Avril	4 327	13,41024 €	6 908	13,51367 €
Mai	2 711	13,57405 €	4 733	13,99080 €
Juin	5 562	14,61413 €	5 465	14,88589 €
Juillet	5 574	17,04842 €	4 044	16,74047 €
Août	3 719	16,50050 €	4 303	16,56067 €
Septembre	6 149	17,50723 €	7 278	17,64137 €
Octobre	3 827	22,97379 €	4 524	21,77080 €
Novembre	1 317	23,09298 €	3 307	24,16346 €
Décembre	2 283	24,91147 €	2 056	24,91256 €
<b>TOTAL</b>	<b>50 970</b>	<b>16,90534 €</b>	<b>56 572</b>	<b>16,63921 €</b>

- Nombre d'actions inscrites au nom de la Société au 31.12.2016 : 1 618 actions, soit 0,03 % du capital  
Valeur nominale globale : 5 404,12 €  
Valeur comptable totale : 40 288,20 €
- Disponibilités sur compte de liquidité au 31.12.2016: 153 751,49 €

L'animateur du contrat est rémunéré par un forfait annuel de 25 K€.

## 8. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

### a) Composition du Conseil d'Administration au 31.12.2016 :

Nom	Fonctions dans la Société
Dominique HENRI	Président Directeur Général
Isabelle MULLER*	Administrateur
Sophie PATURLE	Administrateur
Georges PICARD	Administrateur
Jean-Marie PIERROT-DESEILLIGNY*	Administrateur
Jean SENTENAC	Administrateur
Claire TUTENUIT*	Administrateur

(\*) Administrateur indépendant

Les mandats prennent fin à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue dans l'année 2018 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Monsieur Pascal BARTHÉLÉMY a démissionné de son mandat d'administrateur le 6 juin 2016.

Mesdames Isabelle MULLER et Sophie PATURLE ont démissionné au cours du Conseil d'Administration du 16 mars 2017. Au cours du même Conseil, ont été cooptés en qualité d'administrateurs :

- Monsieur Olivier BLATTER en remplacement de Monsieur Pascal BARTHÉLÉMY
- Monsieur Christian DUPRAZ en remplacement de Madame Isabelle MULLER
- Monsieur Jacques MOULIN en remplacement de Madame Sophie PATURLE,

chacun pour la durée restant à courir du mandat de l'administrateur qu'il a remplacé, soit jusqu'à l'Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra en 2018 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Le Conseil d'Administration soumet à l'Assemblée la ratification de ces cooptations ainsi que la nomination de Monsieur Yves BOSCHER en qualité d'administrateur en adjonction aux membres actuellement en fonction.

Monsieur BLATTER est Directeur Financier du Groupe AXENS depuis 2003. Il était auparavant Directeur Financier du Groupe GFI Informatique, groupe rejoint en 1999, après avoir été Directeur Financier adjoint de la société BMG France (groupe Bertelsmann, édition phonographique et produits video et multimedia) pendant 3 ans et avoir occupé différents postes financiers dans différentes filiales du groupe Time Warner pendant 5 ans

Monsieur DUPRAZ fait partie du groupe IFPEN depuis 1980. Il a rejoint AXENS en 2001 en qualité de Directeur Marketing & Technology et assure les fonctions de Directeur de l'unité opérationnelle « Process Licensing » du Groupe AXENS depuis mars 2013.

Monsieur BOSCHER fait partie du Groupe IFPEN depuis 1983. Entré en qualité d'ingénieur de recherche, il a occupé divers postes dont celui de Chef du Département Matériaux métalliques et celui de Directeur de la Division Chimie et physico-chimie appliquées. Il est Directeur des Ressources Humaines depuis janvier 2001.

Le conseil d'administration a considéré qu'aucun d'entre eux ne pouvait être qualifié d'indépendant.

**b) Autres mandats et fonctions exercés au cours de l'exercice 2016 (à la connaissance de la société) :**

➤ Autres mandats et fonctions exercés par les membres du Conseil d'Administration

Monsieur Dominique HENRI :

Président - Directeur Général

(date de renouvellement : 5 juin 2015 ; date d'expiration : AGO 2018)

- Heurtey Petrochem India Pvt Ltd (Inde) Administrateur
- Heurtey Petrochem Manufacturing SA (Roumanie) Administrateur
- Heurtey Petrochem Technology (Beijing) Co., Ltd. (Chine) Administrateur et Président du Conseil d'administration
- Petro-Chem Development Co., Inc. (Etats-Unis) Administrateur
- Prosernat (France) Administrateur et Président du Conseil d'administration
- SNPE (France) Administrateur

Monsieur Georges PICARD :

Administrateur, Président du Comité d'Audit et Membre du Comité des Nominations et des Rémunérations (date de renouvellement : 5 juin 2015 ; date d'expiration : AGO 2018)

- AXENS Administrateur
- BEICIP Franlab Administrateur
- COFIP Président et Membre du Comité d'Administration
- EURECAT SA Représentant permanent d'IFP Energies Nouvelles au Conseil d'Administration
- EURECAT US Director
- IFP Energies Nouvelles Directeur Général Adjoint
- IFP Investissements Représentant permanent d'IFP Energies Nouvelles au Conseil d'Administration
- IFP Technologies Canada Inc. Président
- IFP Training Représentant permanent d'IFP Energies Nouvelles au Conseil d'Administration

- Malmaison Ressources Inc. Président et Administrateur

**Monsieur Jean DESEILLIGNY :**

Administrateur indépendant, Membre du Comité Stratégique et Président du Comité des Nominations et des Rémunérations

(date de renouvellement : 5 juin 2015 ; date d'expiration : AGO 2018)

- DIETSWELL Administrateur

**Monsieur Jean SENTENAC :**

Administrateur et Membre du Comité Stratégique

(date de renouvellement : 5 juin 2015 ; date d'expiration : AGO 2018)

- AXENS Président - Directeur Général et Administrateur
- AXENS Catalyst Arabia Ltd Administrateur
- AXENS Middle East SPC Président et Administrateur

**Madame Sophie PATURLE :**

Administrateur et Membre du Comité des Nominations et des Rémunérations

(date de début : 5 juin 2015 ; date d'expiration : AGO 2018)

- DEMETER PARTNERS Membre du Directoire et Directeur Général
- EMERTEC Gestion (filiale de DEMETER PARTNERS) Membre du Conseil de Surveillance
- IFPEN Administrateur et Présidente du Comité d'Audit
- MAISONS FRANCE CONFORT (EUROLIST) Administrateur
- SIGMA GESTION Membre du Conseil de Surveillance

**Madame Isabelle MULLER :**

Administrateur indépendant et Membre du Comité Stratégique

(date de début : 5 juin 2015 ; date d'expiration : AGO 2018)

- AXENS Administrateur
- Comité Professionnel du Pétrole Présidente
- Conseil National de la Transition Energétique Membre
- MEDEF Présidente de la Commission Environnement

**Madame Claire TUTENUIT :**

Administrateur et Membre du Comité d'Audit

(date de début : 16 mars 2016 ; date d'expiration : AGO 2018)

- Fondation Nicolas HULOT Président - Directeur Général et Administrateur
- IDDRI Administrateur (représentant d'EpE)
- INERIS Administrateur

**Monsieur Pascal BARTHELEMY :**

(Administrateur et Président du Comité Stratégique, jusqu'à sa démission le 6 juin 2016)

- AXENS Administrateur
- BEICIP FRANLAB Administrateur
- BIONEXT Président
- COFIP Président et Membre du Comité d'administration
- IFPEN Directeur Général Adjoint
- PROCETHOL 2G Représentant d'IFPEN au Comité Stratégique

➤ **Autres mandats et fonctions exercés par le Directeur Général Délégué**

**Monsieur Jacques MOULIN :**

Directeur Général Délégué

(date de renouvellement par le Conseil d'administration : 5 juin 2015 ; date d'expiration : AGO 2018)

- Heurtey Petrochem Development Canada Inc. (Canada) Administrateur
- Heurtey Petrochem GmbH (Allemagne) Co-Gérant
- Heurtey Petrochem Heaters Industry and Trade Ltd (Turquie) Gérant
- Heurtey Petrochem India Pvt Ltd (Inde) Administrateur
- Heurtey Petrochem Manufacturing SA (Roumanie) Administrateur et Président du Conseil d'Administration

- Heurtey Petrochem Rus Ltd (Russie) Administrateur et Président du Conseil d'administration
- Heurtey Petrochem South Africa (Pty) Ltd (Afrique du Sud) Administrateur
- Heurtey Petrochem Srb (Serbie) Gérant
- Heurtey Petrochem Technology (Beijing) Co., Ltd. (Chine) Administrateur
- Petro-Chem Korea Administrateur
- Petro-Chem Development Co. Inc. (Etats-Unis) Administrateur
- PFR Energy Systems (Etats-Unis) Administrateur
- Prosernat (France) Administrateur

### **c) Fonctionnement du Conseil d'Administration**

La Société est constituée sous la forme d'une société anonyme à Conseil d'Administration.

L'article 15 des statuts fixe les pouvoirs du Conseil :

« Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre.

Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux Assemblées d'Actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Le Président ou le Directeur Général est tenu de communiquer à chaque administrateur tous les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Le Conseil d'Administration peut conférer à un ou plusieurs de ses membres ou à des tiers, actionnaires ou non, tous mandats spéciaux pour un ou plusieurs objets déterminés.

Le Conseil d'Administration peut décider la création de comités chargés d'étudier les questions que lui-même ou son Président soumet, pour avis, à leur examen. Il fixe la composition et les attributions des comités qui exercent leur activité sous sa responsabilité. »

Le Règlement Intérieur du Conseil d'Administration définit notamment la fréquence de ses réunions (4 par an au minimum), les obligations et les moyens des administrateurs, ainsi que les missions confiées au Comité d'Audit, au Comité des Nominations et Rémunérations et au Comité Stratégique.

#### **Pouvoirs**

La Direction Générale de la Société est exercée par le Président du Conseil d'Administration.

Ses pouvoirs ne sont pas limités par les statuts de la Société. Sur le plan interne les décisions suivantes sont soumises à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration :

- Approbation du budget annuel
- Acquisition, souscription à des valeurs mobilières autres que les SICAV de trésorerie, cession d'actions ou acquisition ou cession de fonds de commerce, création de filiales dotées d'un capital supérieur à deux cents mille (200 000) €
- Investissement d'un montant supérieur à 5 M€
- Emprunt supérieur à 10 M€
- Conclusion de tout contrat impliquant un montant supérieur à 150 M€ ou comportant un profil de risques particulier par rapport à la conduite habituelle des affaires.

Ces limitations sont inopposables aux tiers.

Les pouvoirs du Directeur Général Délégué sont, sur le plan interne, fixés par le Président Directeur Général.

#### **Fréquence des réunions**

Le Conseil d'Administration s'est réuni 6 fois au cours de l'exercice 2016. Le taux moyen de participation au Conseil a été de 86,3 %.

Lors de ses séances, le Conseil a veillé à la mise en œuvre des orientations de l'activité de la Société et de ses filiales et contrôlé sa marche générale.

Il a en particulier :

- examiné les projets de restructuration du Groupe, dont les PSE en France chez Prosernat et chez la Société tête du Groupe.
- Nommé un expert indépendant dans le cadre du projet d'OPA et émis un avis motivé sur cette opération.

#### **Convocation et informations**

Les Administrateurs sont régulièrement convoqués aux séances du Conseil. Les Commissaires aux comptes sont régulièrement convoqués aux séances du Conseil arrêtant les comptes annuels et intermédiaires. Tous les documents, dossiers techniques et informations nécessaires à la mission des Administrateurs leur ont été communiqués dans les délais légaux.

#### **Procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration**

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont établis à l'issue de chaque réunion et communiqués dans les meilleurs délais à tous les membres du Conseil. Chaque procès-verbal est approuvé au plus tard lors de la tenue de la réunion suivante du Conseil.

#### **d) Composition et fonctionnement des Comités spécialisés**

Trois Comités spécialisés ont été mis en place par la Société. Chacun d'eux est composé de 2 à 4 administrateurs choisis par le Conseil, dont un indépendant au moins. Les membres des Comités sont désignés à titre personnel et ne peuvent se faire représenter.

- **Comité des Nominations et des Rémunérations :**

Le Comité se réunit au moins une fois par an pour préparer les décisions du Conseil d'Administration :

- Il fait toute recommandation au Conseil d'Administration sur sa composition, la sélection des candidats et la rémunération des Dirigeants.
- Il fait toute proposition au Conseil quant au montant global des jetons de présence pour chaque exercice et leur répartition.
- Il intervient dans le processus de mise en place de plans d'accès au capital en faveur des dirigeants et salariés et fait toutes propositions quant à la politique de rémunération et de motivation du personnel.

Les membres de ce Comité étaient au 31 décembre 2016 : Monsieur Jean DESILLIGNY (Président), Madame Sophie PATURLE et Monsieur Georges PICARD.

Le Comité des Nominations et Rémunérations s'est réuni 1 fois en 2016. Il a notamment examiné et fait des recommandations au Conseil d'administration quant à la rémunération des mandataires dirigeants, le montant global et la répartition des jetons de présence, la candidature d'un nouvel administrateur et la qualité d'indépendant des administrateurs par rapport aux critères définis par le Conseil d'administration.

- Comité d'Audit :

Le Comité se réunit au moins deux fois par an pour préparer les décisions du Conseil d'Administration sur :

- L'évaluation de l'existence, de la permanence et de la pertinence des procédures de contrôle financier
- La vérification des procédures internes de collecte et de contrôle des informations
- L'examen des comptes et des budgets annuels avant leur présentation au Conseil d'Administration
- L'examen de l'adéquation des procédures internes à l'objectif de réduction et de maîtrise des risques inhérents à l'activité de la Société et de ses filiales.

Il intervient également dans le processus de sélection des Commissaires aux comptes.

Les membres de ce Comité étaient au 31 décembre 2016 : Madame Claire TUTENUIT et Monsieur Georges PICARD (Président).

Le Comité d'Audit s'est réuni 3 fois en 2016. Il a notamment examiné les comptes au 31 décembre 2015, les comptes semestriels 2016, la prévision de clôture 2016 et le budget pour 2017.

- Comité stratégique

Le Comité se réunit au moins deux fois par an pour préparer les décisions du Conseil sur les points suivants :

- les décisions d'acquisition d'actifs stratégiques ou de prises de participation stratégiques
- les accords stratégiques d'alliances et de coopération technologique et industrielle
- les développements majeurs touchant à la Société ou au Groupe
- les projets de plans de développement soumis au Conseil.

Les membres de ce Comité étaient au 31 décembre 2016 : Monsieur Jean DESEILLIGNY, Madame Isabelle MULLER et Monsieur Jean SENTENAC.

Le Comité stratégique ne s'est pas réuni en 2016 compte tenu de l'actualité du Groupe qui excluait tout projet de développement externe.

Le Comité Exécutif du Groupe est composé des membres suivants :

- Président Directeur Général
- Directeur Général Délégué
- Directeur Financier Groupe
- Secrétaire Général

**e) Commissaires aux comptes**

**COMPOSITION ACTUELLE :**

**Commissaires aux comptes titulaires**

**ERNST & YOUNG et Autres**

1-2 Place des Saisons, 92400 Courbevoie - Paris La Défense 1

Représenté par Mme Any ANTOLA

Mandat renouvelé pour six exercices par l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 juin 2014, il prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2019.

**PricewaterhouseCoopers Audit**

63 rue de Villiers, 92200 Neuilly-sur-Seine

Représenté par Mme Françoise GARNIER

Mandat confié pour six exercices par l'Assemblée Générale mixte du 5 juin 2015. Il prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2020.

**Commissaires aux comptes suppléants**

**AUDITEX**

1-2 Place des Saisons, 92400 Courbevoie - Paris La Défense 1

Mandat donné pour six exercices par l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 juin 2014, il prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2019.

**Monsieur Jean-Christophe GEORGHIOU**

63 rue de Villiers, 92200 Neuilly-sur-Seine, nommé pour six exercices par l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 juin 2015, il prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2020.

**f) Conventions réglementées**

Il n'existe pas de nouvelle convention réglementée autorisée au cours de l'exercice 2016.

Le Conseil du 16 mars 2017 a procédé à l'examen annuel des conventions suivantes autorisées et conclues au cours d'exercices antérieurs et qui se sont poursuivies au cours de l'exercice 2016 :

- deux conventions de prestations d'assistance dans les domaines du management, développement commercial et marketing, finances, juridique, administratif et ressources humaines au bénéfice respectivement de Petro-Chem Korea Company Ltd et Heurtey Petrochem Manufacturing SA. Les conditions financières de ces conventions sont restées inchangées et correspondent à la facturation des coûts directs et indirects des prestations augmentés d'une marge de 5 %.

- un prêt de 3 M€ consenti à HPM en décembre 2013 pour une durée de 4 ans.
- une convention entre la société et IFPEN (qui dispose indirectement d'une fraction de vote supérieure à 10 % dans Heurtey Petrochem SA). Cette convention organise la collaboration des deux sociétés dans un projet de R&D relatif à la production d'hydrogène.

A l'issue de son examen annuel, le Conseil d'Administration a confirmé l'intérêt de ces conventions pour la société eu égard, notamment, à leurs conditions financières.

Par ailleurs, il existe plusieurs conventions de R&D entre IFPEN, qui dispose indirectement d'une fraction de vote supérieure à 10 % dans Heurtey Petrochem SA, et PROSERMAT, filiale à plus de 50 % de Heurtey Petrochem SA. Ces conventions sont relatives à la concession de licences de procédés par IFPEN à Prosermat.

Enfin, le Conseil d'administration du 16 mars 2017 a autorisé la conclusion d'une convention de prêt entre la Société et la Société AXENS portant sur 8,1 M€. Cette convention est présentée dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

## 9. FACTEURS DE RISQUES

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés ci-après.

### Risques liés à l'activité de la Société

#### Risques liés à l'exécution des contrats

Ces risques sont liés à la réalisation de contrats clé en main à prix forfaitaire pour lesquels le Groupe s'engage à livrer des installations pour un prix ferme et dans un délai fixé avec les clients.

Les principaux risques auxquels le Groupe est exposé sont :

- le non-respect des délais contractuels de réalisation des projets pouvant entraîner des pénalités financières et des surcoûts liés au maintien d'équipes internes ou externes pour terminer les travaux et assurer les livraisons, conduisant à une dégradation de la marge des contrats ;
- le dépassement des coûts prévus (liés à une sous-estimation de certains postes en phase commerciale, ou à des surcoûts de travaux non envisagés initialement) entraînant une dégradation de la marge des contrats ; et
- la non-obtention des performances contractuelles pouvant entraîner des pénalités financières ou des travaux supplémentaires.

Afin de limiter les risques énoncés ci-dessus, le Groupe évalue le niveau de risque des projets dès réception de l'appel d'offre et :

- sélectionne les projets sur lesquels il accepte de s'engager ;
- établit une grille d'évaluation des risques d'exécution des projets concernant les aspects opérationnels, juridiques, contractuels, financiers et délais de réalisation afin de mettre en place les dispositions nécessaires pour limiter et contrôler les risques pendant la réalisation des contrats ;

- effectue un suivi rigoureux de l'évolution des risques opérationnels pendant toute la durée de réalisation des contrats ;
- s'assure au travers de revues de projet régulièrement tenues par le management de la société appuyé par le service Assurance Qualité que l'organisation, les moyens et les procédures mis en place suite aux évaluations initiales de risques permettent de garantir la bonne réalisation des contrats ;
- s'assure que la coordination des moyens est en ligne avec les nécessités de maîtrise des risques et que les procédures retenues sont correctement appliquées ;

Concernant le risque de pénalités financières, la politique du Groupe est :

- de limiter contractuellement l'impact financier des pénalités de retard ;
- d'exclure systématiquement toute indemnisation liée aux pertes indirectes consécutives à un défaut sur les équipements livrés par le Groupe ;
- de plafonner contractuellement de façon systématique le montant global de l'ensemble des pénalités, sans qu'il ne puisse jamais excéder 100 % du montant du contrat, quelle que soit leur cause (« Aggregate liability »).

#### Risques liés à la concurrence

Le Groupe dispose d'éléments de différenciation par rapport à ses concurrents grâce à ses différentes technologies et expertises techniques, son implantation géographique mondiale et ses capacités de réalisation de projet.

Néanmoins, la conclusion des contrats par le Groupe s'effectue en majorité dans le cadre d'un processus concurrentiel d'appel d'offres. A cet égard, bien que les facteurs de qualité, de performance et de réputation influent sensiblement sur la décision finale de sélection par les clients, le critère du prix reste déterminant. En conséquence, une intensification de la concurrence pourrait entraîner une baisse des prix proposés aux clients, et ainsi avoir une influence négative sur le chiffre d'affaires du Groupe, les marges brutes des projets et son résultat.

Cependant les exigences des donneurs d'ordre en termes de qualification et de références limitent l'entrée de nouveaux concurrents.

#### Risques liés à l'évolution défavorable des conditions de crédit et de garanties bancaires

Le renforcement des réglementations bancaires peut limiter l'accès au crédit et à l'obtention de garanties bancaires, et conduire à une augmentation significative du coût de ces opérations et de leurs délais de mise en place, ce qui pourrait ralentir le développement des activités du Groupe. Le Groupe continue à bénéficier auprès de l'ensemble de ses banques de montants significatifs de lignes de garanties bancaires l'autorisant à satisfaire ses obligations contractuelles. Une partie de la dette financière à taux variable du Groupe fait l'objet d'une couverture à taux fixe. Malgré la politique de gestion et de couverture des risques mise en œuvre dans la sélection des projets, le Groupe reste soumis aux aléas financiers qui pourraient affecter ses partenaires et sous-traitants.

#### Risques liés à la sous-traitance

La Société fait régulièrement appel à la sous-traitance pour la fabrication de fours et d'unités modulaires de traitement de gaz.

Tout retard des sous-traitants ou des fournisseurs dans l'exécution de la partie du projet qu'ils réalisent, tout manquement d'un sous-traitant ou d'un fournisseur à ses obligations, ou tout autre fait lui étant imputable que la Société ne pourrait contrôler ou prévoir, peut entraîner des retards dans l'avancement global du projet et/ou engendrer des coûts supplémentaires potentiellement significatifs. Le Groupe

pourrait être tenu de dédommager les clients pour ces retards. Quand bien même il serait possible de mettre ces coûts supplémentaires à la charge des fournisseurs ou des sous-traitants défaillants, le Groupe pourrait ne pas être en mesure de recouvrer la totalité de ces coûts, ce qui aurait un impact sur son résultat.

Afin de limiter les risques financiers et de qualité et délais liés à la sous-traitance, le Groupe dispose d'un processus de qualification de ses sous-traitants et fournisseurs, et réalise régulièrement des audits et des inspections dans les sociétés de sous-traitance. Le Groupe possède deux unités de fabrication, l'une en Roumanie et l'autre en Inde, ce qui sécurise environ 30 % de ses besoins de fabrication.

### Risques technologiques

#### Branche fours

Pour son activité de conception et de réalisation de fours de procédé, la branche « Fours » a développé en interne un ensemble d'outils (programmes informatiques) qui capitalisent son savoir-faire et son expérience industrielle. Le principal risque technologique identifié est relatif à l'obsolescence d'outils internes ou au défaut d'adaptation à une évolution importante de marché, entraînant une perte de savoir-faire.

Pour limiter ce risque, Heurtey Petrochem consacre une part importante de ses investissements à l'acquisition de logiciels de calcul et de modélisation technique spécialisés et au développement interne des outils informatiques pour accompagner son activité et organise pour cela une veille technologique active avec ses partenaires spécialistes.

Pour son activité de conception et de réalisation de fours de procédés, Heurtey Petrochem peut être amené à utiliser des technologies développées par d'autres sociétés à qui elle verse des redevances, en les combinant à ses propres technologies. Cette stratégie pourrait rendre Heurtey Petrochem dépendant du bon vouloir des propriétaires de ces procédés. Cependant, Heurtey Petrochem maîtrise l'ensemble des procédés disponibles sur le marché et peut sélectionner le procédé le plus adapté aux caractéristiques du projet pour ne pas être dépendant d'un seul procédé.

#### Branche gaz

Pour son activité de conception d'unités modulaires de traitement de gaz, la branche gaz a développé en interne un ensemble d'outils (programmes informatiques) qui capitalisent son savoir-faire et son expérience industrielle. Le principal risque technologique identifié est relatif à l'obsolescence d'outils internes ou au défaut d'adaptation à une évolution importante de marché, entraînant une perte de savoir-faire.

Pour cette activité, le Groupe commercialise sous licences exclusives dans le cadre de contrats long terme une gamme complète de technologies de traitement de gaz naturel. La branche gaz consacre une part importante de ses investissements à des activités de recherche industrielle menées en collaboration avec le groupe IFPEN, afin de développer de nouvelles technologies ou d'améliorer les performances des technologies de traitement de gaz existantes.

Le Groupe et IFPEN définissent l'évolution des programmes de recherche en fonction de l'évolution technologique des marchés.

### Risques liés aux systèmes d'information

La Société est exposée à un risque permanent de piratage de ses données, de défaillance ou d'atteinte à l'intégrité de son système d'informations et de ses données.

La Société a mis en place :

- une infrastructure technologique et des réseaux sécurisés,
- des procédures de sauvegarde et de reprise systématiques.

Pour limiter le risque lié aux systèmes d'information, le Groupe assure une veille technologique afin de maintenir la meilleure efficacité de ses systèmes de sécurité.

#### Risques liés aux transports

Dans le cadre de la réalisation de ses contrats, le Groupe est amené à recourir à des moyens de transports spécifiques, terrestres ou maritimes.

Afin de couvrir ce risque, le Groupe met en œuvre une politique de qualification et de sélection de ses transporteurs en fonction de la localisation des livraisons, ainsi qu'une politique d'assurance systématique.

#### Risques liés à des actes terroristes, soulèvements, guerres ou révolutions d'origine nationale ou internationale ou du fait des conséquences de tels actes

Une part de l'activité du Groupe est constituée de projets situés dans des zones où sont susceptibles de se produire des événements liés à des actes terroristes, de piraterie, guerres ou révolutions, des événements politiques ou des troubles sociaux imprévus, qui pourraient affecter ses opérations, ses résultats et sa situation financière.

L'exposition à ces risques peut être réduite de deux manières : soit en choisissant de ne pas réaliser de nouveaux projets dans la zone concernée soit en y mettant en place un dispositif de sûreté s'appuyant à la fois sur l'analyse du contexte, la prévention, la protection, et le suivi des mesures mises en place.

Le Groupe peut, par ailleurs, décider de contacter des compagnies d'assurance ainsi que des agences de crédit-export pour souscrire, le cas échéant, des couvertures contre le risque politique.

Néanmoins, en cas d'instabilité politique nationale ou régionale, ces polices d'assurance peuvent se révéler insuffisantes pour éviter de constater une perte sur des contrats en cours, ce qui pourrait diminuer le résultat net de la Société, voire le conduire à constater une perte.

#### Risques liés aux dommages aux biens et aux personnes susceptibles d'être causés par les activités de la Société

Les activités de la Société sont sujettes aux risques inhérents au secteur des services d'ingénierie et de construction pour les industries pétrolière, pétrochimique et gazière, tels que le risque de défaillance des équipements, les accidents de personnes, les incendies ou les explosions. Ces risques peuvent entraîner des blessures ou des décès, des interruptions permanentes ou temporaires d'activité, des dommages aux biens mobiliers ou immobiliers, des pollutions ou autres atteintes à l'environnement. Le Groupe est, en outre, susceptible d'être poursuivi dans de telles éventualités. Il pourrait aussi être poursuivi au titre de l'exploitation ultérieure des installations qu'il aurait conçues ou livrées.

La politique du Groupe est de limiter contractuellement sa responsabilité d'une part et de souscrire les polices d'assurances nécessaires d'autre part. Pour ce faire, le Groupe se coordonne avec ses clients et ses sous-traitants, qui sont eux-mêmes assurés pour leurs responsabilités respectives.

Enfin, pour certains types de risques, il pourrait être impossible d'obtenir une couverture d'assurance adéquate à des conditions commerciales raisonnables pour le Groupe. Un défaut de couverture efficace

contre les risques liés à l'activité, pour l'une des raisons ci-dessus, pourrait entraîner des surcoûts importants et éventuellement conduire le Groupe à constater des pertes.

En outre, la survenance d'un de ces événements pourrait nuire à la réputation du Groupe et ainsi avoir un impact significatif sur ses résultats.

#### Risques liés à l'évolution du coût des matières premières et des fournitures

La majorité des contrats clé en main ou au forfait du Groupe nécessite l'acquisition de matières premières et de fournitures dont la variation conjoncturelle des prix peut avoir un impact positif ou négatif sur la marge des contrats. Pour faire face à ce risque, Heurtey Petrochem s'efforce de limiter la période de validité de ses offres, d'obtenir des clauses contractuelles d'actualisation des prix en fonction des prix du marché et de passer rapidement les principales commandes de matériels dès que les contrats sont signés avec les clients.

La diversification des sources d'approvisionnement du Groupe est un facteur supplémentaire qui minimise ces risques.

#### Risques liés à la clientèle

Les clients du Groupe sont essentiellement des pétroliers raffineurs, des pétrochimistes de grande notoriété, et des compagnies de production de gaz naturel ainsi que des sociétés d'ingénierie mondiales.

Le risque d'insolvabilité de ces clients est faible en dehors de risques géopolitiques et sociaux pouvant les affecter dans leur pays d'implantation, risques par ailleurs parfois couverts par des polices d'assurances spécifiques (telles que celles délivrées par la COFACE ou des établissements étrangers similaires). Dans certains cas, le Groupe exige des clients ne bénéficiant pas de telles couvertures de risque la mise en place de lettres de crédit afin de sécuriser le défaut de paiement.

En outre, le Groupe n'a pas constaté au cours de l'année 2016 ni à la date du présent rapport, de défaut de paiement significatif de la part de ses clients.

Le tableau ci-dessous présente, sur les trois derniers exercices, le pourcentage de chiffre d'affaires généré par le premier client du Groupe, les cinq et dix premiers clients :

En % du chiffre d'affaires total de l'exercice	2016	2015	2014
Chiffre d'affaires du premier client	8%	26%	25 %
Chiffre d'affaires des 5 premiers clients	34%	47%	44 %
Chiffre d'affaires des 10 premiers clients	55%	59%	56 %

### Dépendance à l'égard des collaborateurs clés

Le bon fonctionnement et le développement d'Heurtey Petrochem repose sur les compétences et l'implication des équipes et notamment des collaborateurs clés. Si le Groupe devait être confronté au départ d'une partie de ses collaborateurs clés et n'était pas en mesure de recruter ou de remplacer un tel personnel, les activités du Groupe pourraient en être fortement impactées.

Afin de retenir les collaborateurs clés, le Groupe met en place une politique d'identification et des mécanismes de fidélisation.

### Risques liés à l'évolution de l'industrie pétrolière, chimique et gazière

L'activité d'Heurtey Petrochem dépend pour sa majeure partie des investissements réalisés dans le secteur pétrolier pour, d'une part le développement des gisements d'hydrocarbures, à terre et en mer, et d'autre part, le traitement du pétrole, du gaz naturel ainsi que leurs dérivés ((unités de raffinage, sites pétrochimiques, usines de liquéfaction de gaz naturel)

Les cours du pétrole et du gaz naturel sur les marchés mondiaux, ainsi que les anticipations d'évolution de ces cours, ont une influence significative sur le niveau d'investissement dans ce secteur.

L'activité d'Heurtey Petrochem est, aussi, directement liée aux besoins en énergie et produits dérivés provenant du raffinage du pétrole, de la pétrochimie et de la production du gaz. Elle est en conséquence sensiblement influencée par :

- ✓ les retournements de cycles économiques qui peuvent conduire à des évolutions défavorables du prix du brut ;
- ✓ les instabilités politiques et sociales au niveau de certains pays producteurs dans ces secteurs ;
- ✓ l'évolution des réglementations étrangères locales, pouvant induire une restriction des investissements étrangers, une augmentation des droits de douane et une restriction sur les flux du commerce international ;
- ✓ le durcissement des réglementations sur la protection de l'environnement qui pourrait conduire à un ralentissement des investissements, notamment dans la production des gaz non conventionnels ;
- ✓ les catastrophes naturelles ou les risques de guerre qui peuvent avoir des impacts négatifs sur le secteur.

Enfin, une révolution technologique majeure dans les modes de raffinage et de production des matières plastiques pourrait avoir des conséquences sur l'activité du Groupe.

L'un ou plusieurs de ces facteurs pourraient avoir un effet négatif non négligeable sur la stratégie, les résultats, et la situation financière de Heurtey Petrochem, ainsi que sur la mise en œuvre de nouveaux projets nécessaires à son développement et à sa pérennité.

La présence du Groupe sur différents zones géographiques et dans plusieurs secteurs d'activité (amont gazier et aval en raffinage et pétrochimie) permet une moindre exposition aux retournements de cycles économiques ou politiques.

### Risques liés aux conditions climatiques

L'activité du Groupe pourrait être significativement affectée par des conditions climatiques particulièrement défavorables dans les pays dans lesquels il opère. En effet, de telles conditions pourraient entraîner la nécessité pour le Groupe d'évacuer son personnel ou de suspendre ses activités. De tels évènements pourraient entraîner un retard ou l'arrêt d'un contrat ayant comme effet une baisse du chiffre d'affaires.

## Risques réglementaires et juridiques

### Risques contractuels et juridiques

Le Groupe exerce son activité à plus de 90 % à l'international dans de très nombreux pays dont les réglementations en matière notamment de droit commercial, de droit social et de protection contre la fraude évoluent constamment. Un défaut de respect de ces lois et réglementations pourraient exposer le Groupe et/ou ses employés à des poursuites civiles, pénales ou administratives pouvant entacher sa réputation et/ou influencer sur le cours de l'action.

En outre, le Groupe ne peut exclure des cas exceptionnels de nationalisation d'actifs, d'expropriation de droits ou de remise en cause de stipulations contractuelles en vigueur. La survenance de tels risques pourrait entraîner des pertes de marché et avoir un impact significatif sur l'activité et les résultats du Groupe.

Il est précisé que le Groupe a mis en place une politique contractuelle et des revues systématiques de ces risques afin de limiter son exposition. Heurtey Petrochem dispose également d'une charte éthique dont les recommandations sont mises en œuvre dans toutes ses filiales.

### Risques liés à l'évolution des réglementations fiscales et douanières

Dans les différents pays où il réalise son activité, le Groupe est soumis aux évolutions des réglementations fiscales et douanières en matière d'importations/exportations, de retenues à la source, de taxes locales, d'impôts sur les bénéfices et de conventions fiscales internationales.

L'évolution de la réglementation fiscale et des pratiques douanières pourrait avoir un impact significatif sur le coût de réalisation des projets et sur la charge d'impôts du Groupe.

Heurtey Petrochem procède régulièrement à l'évaluation du risque fiscal de ses opérations qui conduit à intégrer des clauses protectrices dans ses contrats commerciaux. Le Groupe assure également une veille active des réglementations dans les différents pays.

### Risques liés au développement par des concurrents de technologies similaires entraînant pour la Société une perte en termes d'avantages concurrentiels et in fine en termes de résultat

Certains des produits du Groupe, ainsi que les procédés utilisés pour les produire ou les commercialiser, ont été brevetés, ont fait l'objet de demandes de brevets ou constituent des secrets commerciaux. Tous les pays n'offrent pas le même niveau de protection des droits de propriété intellectuelle. Si les droits de propriété intellectuelle du Groupe étaient considérés comme non valables ou n'étaient pas susceptibles d'être protégés ou si le Groupe n'obtenait pas un brevet donné, ses concurrents pourraient alors développer et exploiter indépendamment des technologies similaires aux technologies non brevetées ou insuffisamment protégées du Groupe. De tels événements pourraient avoir un impact sur l'activité, l'image ou les résultats du Groupe. Le Groupe pourrait être amené à intenter des actions en justice pour faire respecter ses droits de propriété intellectuelle ou pour juger de la validité et de la portée de droits détenus par des tiers.

Le Groupe pourrait également faire l'objet d'actions en justice intentées par des tiers pour faire respecter les droits de propriété intellectuelle qu'ils prétendraient détenir. Toute procédure judiciaire pourrait se traduire pour le Groupe par des frais importants, la mobilisation de ressources et avoir un impact significatif sur son résultat opérationnel.

### Risque de contentieux

Le Groupe peut être amené à engager ou à être l'objet de procédures contentieuses avec des clients, partenaires, sous-traitants, employés ou administrations publiques qui pourraient nuire à son image et impacter sa situation financière.

### Risques Industriels et Environnementaux

Le Groupe n'exploite pas de sites industriels susceptibles de générer des risques industriels ou environnementaux. Le Groupe dispose de deux unités de fabrication en Inde et en Roumanie qui ne sont pas des installations industrielles à haut risque pour l'environnement. Les déchets produits sont mesurés et contrôlés. Les déchets valorisables sont cédés à des entreprises spécialisées dans le recyclage. Les déchets non valorisables sont éliminés par des entreprises sous-traitantes possédant les agréments nécessaires.

Les risques liés aux interventions des équipes du Groupe sur les sites industriels des clients lors des opérations de montage et de mise en route sont couverts par les polices d'assurance souscrites par le Groupe.

### Risques de liquidité

Le Groupe a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Le financement du Groupe est géré de façon centralisée au siège social par la société de tête en coordination avec l'ensemble des filiales du Groupe. La société de tête assure ainsi le financement des opérations de l'ensemble du Groupe et s'appuie sur :

- des conventions de trésorerie signées entre la maison mère et les filiales du Groupe ;
- des ressources bancaires de crédit court terme sécurisées mises en place avec le pool bancaire du Groupe par la société mère ;
- des ressources bancaires de crédit court terme bilatérales (découvert, mobilisation de créances françaises et étrangères) mises en place avec plusieurs banques par la société mère ;
- des ressources bancaires de crédit court terme mises en place entre certaines filiales (Inde, Etats Unis, Roumanie) et des établissements bancaires locaux ;
- les avances sur commandes reçues des clients au moment de la signature des contrats et lors de leur exécution.
- Des avances conditionnées reçues d'organismes d'Etat (FSH, RTPG, autres) par Prosernat pour financer des projets de recherche.

Les conditions spécifiques de paiement des clients ne pouvant être répercutées intégralement aux sous-traitants de la Société, le besoin en fonds de roulement peut être amené à connaître des variations significatives en cours d'année susceptibles d'engendrer un risque sur la maîtrise de la trésorerie d'Heurtey Petrochem. Pour gérer ce risque, Le Groupe établit mensuellement des prévisions de trésorerie. Au 31 décembre 2016, le Groupe dispose de 39,8 M€ de trésorerie active.

### Convention de prêt et de crédit

Au 30 juin 2016, le Groupe a refinancé avec son pool bancaire sa dette moyen terme, liée au crédit syndiqué mis en place initialement en mai 2011, dans les conditions suivantes :

- Emission d'un nouvel emprunt sur 5 ans d'un montant de 9 M€ destiné à refinancer le solde au 30 juin 2016 du crédit syndiqué d'un montant de 6,6 M€ ; cet emprunt est remboursable par échéance semestrielle de 900 K€. Le solde au 31 décembre 2016 est de 8,1 M€.
- Remboursement du solde de 1,6 M€ des deux emprunts bilatéraux contractés par Prosernat avec Société Générale en novembre 2013 pour l'acquisition de la technologie de MEG reclaiming pour

un montant de 1,2 M€ et en janvier 2015 pour l'acquisition de la société ITSR (technologie Smartsulf) pour un montant de 2,1 M€.

Le taux d'intérêt de cet emprunt moyen terme est basé sur l'Euribor 3 mois majoré d'une marge variable de 120 à 185 bp en fonction de la valeur du ratio R2 tel que défini au paragraphe 4.14.5.

Au 31 décembre 2016, l'utilisation du Crédit revolving de cette nouvelle facilité est de 18 M€ auquel s'ajoute 4M€ de tirage du crédit revolving de la BPI.

## Risques de marché

### Risques de taux

Les emprunts contractés par le Groupe sont à taux variables calculés sur l'index Euribor. Dans le cadre de sa politique de gestion du risque de taux, le Groupe a recours à des instruments de couverture de taux afin de réduire et contrôler le risque d'évolution défavorable des taux.

### Risques de change

#### *Risque de change opérationnel*

Dans le cadre de son activité opérationnelle, le Groupe est exposé au risque de change. Afin de se prémunir contre ce risque, le Groupe met en œuvre une politique stricte de couverture des risques visant à limiter au maximum l'exposition au risque de change.

La politique du Groupe consiste à couvrir les opérations en devises dans toutes les entités du Groupe ; le Groupe considère donc qu'il n'y a pas de risque de change résiduel significatif pour les flux futurs de trésorerie à percevoir dès lors qu'ils seraient différents de la devise fonctionnelle de l'entité titulaire des contrats pour lesquels une couverture de change ou une couverture naturelle aurait été mise en place.

Cette politique s'appuie sur des principes de limitation de l'exposition au risque de change quand les facturations au client ou les facturations des fournisseurs se réalisent en devises différentes de la devise du pays de l'entité titulaire du contrat avec les clients ou des contrats avec les fournisseurs.

Les principes de limitation de l'exposition aux risques de change sont les suivants :

- recherche systématique de position de couverture naturelle de change « *natural hedging* » dans les contrats multi devises en s'assurant que les devises d'encaissement sont les mêmes que les devises de décaissement ;
- couverture de l'exposition résiduelle par devise (situation d'encaissement et décaissement en deux monnaies différentes) par la mise en place d'instruments financiers pendant l'exécution du contrat ;
- suivi et mise à jour des couvertures des positions résiduelles en place lors de la réalisation des contrats.

Les couvertures de change sont faites dans le cadre des normes comptables internationales et les transactions sont qualifiées par relation pour entrer dans le champ de la comptabilité de couverture.

Le Groupe privilégie systématiquement l'utilisation d'instruments d'achats ou de vente de couverture à terme. Il n'y a pas au 31 décembre 2016 d'option de change en place.

#### *Risque de change financier*

Chaque entité du Groupe se finance à court terme :

- soit en négociant avec un établissement local des facilités de crédit court terme contre-garanties par la société mère et consenties en devises du pays, qui ne donnent donc pas lieu à risque de change ;
- soit en empruntant des ressources court terme de compte courant à la société mère qui sont consenties en euros aux entités du Groupe ; ces montants en euros sont ensuite convertis en devises par les différentes entités et font l'objet d'un contrat de couverture souscrit par la filiale calé avec les échéances prévisionnelles de remboursement.

Au 31 décembre 2016, le Groupe n'a pas contracté de dette financière externe en devise autre que l'euro. Dans ces conditions, le Groupe estime donc qu'il n'a pas d'exposition significative résiduelle au risque de change.

#### *Risque de change lié aux investissements à l'étranger*

Le Groupe n'a pas de couverture d'investissement net à l'étranger.

En 2016, la part du chiffre d'affaires consolidé du Groupe réalisé en devises est de 59% dont 33 % en dollars américains.

Une variation de 10 % de la parité moyenne USD/EUR aurait eu une incidence sur le chiffre d'affaires du Groupe de 10 M€ au cours de l'exercice 2016.

#### Risques sur actions

Néant.

#### Informations relatives aux dérivés de crédit

Néant.

#### Risques liés aux acquisitions

Dans le cadre de sa stratégie de croissance qui pourrait prendre la forme d'acquisitions et/ou de prises de participation et de partenariats, la Société pourrait être amenée à réaliser des acquisitions ou des investissements dans son activité. De cette démarche découlerait un risque nouveau lié à la capacité d'intégrer avec succès la nouvelle entité. Un échec de ces intégrations pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de Heurtey Petrochem ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

Par ailleurs, une partie de ces acquisitions et investissements pourrait faire l'objet d'une rémunération par remise d'actions Heurtey Petrochem, ce qui pourrait avoir un effet dilutif sur la situation de ses actionnaires.

#### Assurance et couverture des risques

Le Groupe dispose des polices d'assurance permettant de couvrir les risques liés à son activité d'ingénierie, aux dommages aux biens, aux pertes d'exploitation et à la responsabilité civile et professionnelle de la Société et de ses filiales. Les couvertures sont dimensionnées et adaptées en fonction des caractéristiques des projets et selon les garanties disponibles sur le marché international.

Le programme d'assurance de Heurtey Petrochem comporte des polices sur contrats et des polices permanentes.

### 1/ Les polices d'assurance sur contrat

Les polices d'assurance sur contrats sont souscrites pour les besoins spécifiques et la durée d'un contrat considéré. Heurtey Petrochem peut être le souscripteur direct de ces polices, à son bénéfice et celui de ses partenaires sur le projet, et inclure les primes dans son prix. Il peut aussi être assuré additionnel de polices souscrites directement par son client.

Les polices sur contrat sont en général des assurances « tous risques chantiers – montage essais » couvrant l'ensemble des études et travaux à réaliser, y compris les matériaux et fournitures destinés à être incorporés dans l'ouvrage, contre les risques de dommages matériels depuis la phase de conception jusqu'à la fin de la période de garantie contractuelle. Elles couvrent généralement le coût total du projet.

### 2/ Les polices d'assurance permanentes

Le Groupe dispose d'un programme d'assurances permanentes pour les risques de responsabilité et pour les risques de dommages de ses locaux et matériels. Elles sont périodiquement revues en fonction du développement de l'activité.

#### **Les assurances de responsabilité**

Les risques de responsabilité civile professionnelle et de responsabilité générale pour l'ensemble des activités du Groupe sont couverts par un programme intégré qui intervient au-delà des polices souscrites localement par les filiales du Groupe, en complément de leurs conditions et capacités. Ce programme a fait l'objet d'une revue à l'échéance de janvier 2017 et a été renouvelé pour 3 ans.

Les risques d'accident et maladie du personnel en mission sont couverts par une police d'assurance Individuelle Accidents et Assistance rapatriement monde entier.

#### **Les assurances de dommages**

En matière de transport, le Groupe dispose d'une police permanente, tarifée annuellement sur la base des valeurs transportées, qui permet de couvrir le transport des marchandises, matières premières, approvisionnements de toute nature, produits en cours de fabrication et produits finis, pour tous moyens de transport et pour tout point du monde. Pour ses filiales étrangères, cette police est utilisable dans les mêmes conditions de couverture sur déclaration d'aliments.

Les sites de fabrication du Groupe, en Roumanie et en Inde sont couverts en « tous risques sauf » pour les dommages matériels et la perte d'exploitation consécutive à un sinistre.

Les autres locaux du Groupe sont couverts par des polices multirisques pour les dommages aux bâtiments et aux équipements informatiques.

Le coût des polices d'assurance permanentes du Groupe est en 2016 inférieur à 0,50 % du chiffre d'affaires annuel consolidé.

## 10. DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Ces dépenses concernent principalement les amortissements excédentaires et la TVTS.

## 11. AFFECTATION DU RESULTAT

Compte tenu de l'état du marché et des perspectives actuelles, le Conseil d'administration ne propose pas de distribution de dividendes cette année.

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice 2016, soit - 6 904 867€ au compte Report à nouveau qui serait ainsi ramené de 4 692 248€ à -2 212 619 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'au cours des trois derniers exercices les distributions de dividendes ont été les suivantes :

AU TITRE DE L'EXERCICE	REVENUS ÉLIGIBLES À LA RÉFACTION		REVENUS NON ÉLIGIBLES À LA RÉFACTION
	DIVIDENDES	AUTRES REVENUS DISTRIBUÉS	
2013	1 946 762,40 €* Soit 0,55 € par action	-	-
2014	2 693 021 € * Soit 0,55 € par action	-	-
2015	-	-	-

\* Incluant le montant du dividende correspondant aux actions auto détenues non versé et affecté au compte report à nouveau

## 12. PRESENTATION DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

### a) Caractère Ordinaire

La première résolution soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale les comptes sociaux de l'exercice 2016 faisant ressortir un résultat de - 6 904 867 €.

La deuxième résolution soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale les comptes consolidés de l'exercice 2016 établis selon les normes IFRS, telles qu'adoptées par l'Union Européenne, faisant ressortir un résultat de - 7 157 K€ (part du groupe).

La troisième résolution soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale l'affectation du résultat de l'exercice telle que présentée ci-dessus.

La quatrième résolution vise à approuver la convention réglementée conclue après la clôture de l'exercice et mentionnée dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

La cinquième résolution soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale la ratification de la nomination provisoire de Monsieur Olivier BLATTER en qualité d'Administrateur, en remplacement de Monsieur Pascal BARTHÉLÉMY, pour la durée de son mandat restant à courir, soit jusqu'à l'Assemblée Générale des actionnaires tenue en 2018 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

La sixième résolution soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale la ratification de la nomination provisoire de Monsieur Christian DUPRAZ en qualité d'Administrateur, en remplacement de Madame Isabelle MULLER, pour la durée de son mandat restant à courir, soit jusqu'à l'Assemblée Générale des actionnaires tenue en 2018 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

La septième résolution soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale la ratification de la nomination provisoire de Monsieur Jacques MOULIN en qualité d'Administrateur, en remplacement de Madame Sophie PATURLE, pour la durée de son mandat restant à courir, soit jusqu'à l'Assemblée Générale des actionnaires tenue en 2018 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

La huitième résolution soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale la nomination de Monsieur Yves BOSCHER en qualité d'administrateur, en adjonction aux membres actuellement en fonction, pour une durée de trois années venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue en 2020 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

**b) Caractère Extraordinaire**

- La neuvième résolution propose de mettre en harmonie les statuts de la Société avec les dispositions de la Loi Sapin n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 (Sapin II) :
  - Modification de l'article 4 (transfert du siège social) pour permettre au Conseil d'administration de déplacer le siège social sur tout le territoire français.
  - Modification de l'article 23 (commissaires aux comptes) pour réserver l'obligation de nommer un ou des commissaires aux comptes suppléants aux cas où les commissaires aux comptes titulaires sont des personnes physiques ou des sociétés unipersonnelles.

Votre Conseil d'Administration vous propose d'adopter l'ensemble de ces résolutions.

**Le Conseil d'Administration**

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Résultats et autres éléments significatifs des 5 derniers exercices

HEURTEY PETROCHEM SA

NATURES DES INDICATIONS	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
<b>Capital social en fin d'exercice</b>					
Capital social	16 415 182	16 415 182	16 353 983	11 822 157	11 321 157
Nombre des actions :					
-ordinaires existantes	4 914 725	4 914 725	4 896 402	3 539 568	3 389 568
-à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
-par conversion d'obligations	0	0	0	0	150 000
-par exercice de droits de souscription	0	0	18 323	30 000	50 000
<b>Opérations et résultats de l'exercice</b>					
Chiffres d'affaires hors taxes	82 075 975	117 715 858	159 167 665	154 445 128	144 298 117
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-9 243 764	7 545 312	8 320 967	6 773 521	5 532 474
Impôts sur les bénéfices	-72 647	-136 846	580 956	30 204	-246 074
Participation des salariés due au titre de l'exercice	1 568	142 544	1 308 516	652 170	287 896
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-6 904 867	656 909	6 034 558	3 438 088	916 100
Résultat distribué			2 693 021	1 946 762	1 864 262
<b>Résultat par action</b>					
Résultat avant impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	-1,88	1,54	1,70	1,91	1,63
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	-1,40	0,13	1,23	0,97	0,27
Dividende attribué à chaque action	0,00	0,00	0,55	0,55	0,55
<b>Effectif</b>					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice	120	128	135	128	126
Montant de la masse salariale de l'exercice	8 454 849	9 324 494	9 193 312	8 426 178	7 968 119
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales ...)	3 775 111	4 179 558	4 363 850	3 968 531	3 547 073

